

CARTE DE COMMERÇANT AMBULANT *Demande Initiale / Renouvellement / Modification*

COÛT : 30 EUROS

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Le CERFA Déclaration préalable pour l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante N°14022*02 dûment complété et signé

○ Nationalité Française :

- Copie Recto/Verso de la carte d'identité ou du passeport **en cours de validité**, ou extrait d'acte de naissance (original)

OU

○ Nationalité Étrangère :

- Copie de titre de séjour **en cours de validité et à jour pour l'adresse**

Dans tous les cas :

- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 Mois (Electricité/ Eau/ Quittance de loyer/ Facture internet ou ligne fixe/ Taxe foncière ou Bail)

Ou pour Personne hébergée :

- Attestation d'hébergement avec copie de justificatif de domicile de l'hébergeur ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité.
- 1 photo d'identité récente en couleur (format 35mm X 45mm)

○ Pour un commerçant ou une société commerciales inscrit au RCS

- Extrait du Registre du Commerce (KBIS) de moins de 3 mois, **A JOUR**

○ Pour une association

- Certificat d'inscription délivré par l'INSEE
- Copie des statuts